

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III
B**

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 126 891,16	0,00	1 140 190,30	1 140 190,30	1 140 190,30
013	Atténuations de charges (2)	11 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	31 753,00	0,00	32 150,00	32 150,00	32 150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	258 500,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
731	Fiscalité locale	563 232,00	0,00	557 199,00	557 199,00	557 199,00
74	Dotations et participations (2)	221 898,16	0,00	219 336,30	219 336,30	219 336,30
75	Autres produits de gestion courante (2)	39 503,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
	Total des recettes de gestion des services	1 125 886,16	0,00	1 139 185,30	1 139 185,30	1 139 185,30
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 005,00	0,00	1 005,00	1 005,00	1 005,00
	Total des recettes réelles	1 126 891,16	0,00	1 140 190,30	1 140 190,30	1 140 190,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

424 462,52

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 564 652,82

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 403 662,56	0,00	0,00	1 564 652,82	1 564 652,82	0,00	1 564 652,82	1 564 652,82
011	Charges à caractère général (4)	396 455,00	0,00	0,00	479 160,00	479 160,00	0,00	479 160,00	479 160,00
6042	Achats de prestations de services	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60611	Eau et assainissement	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Énergie - Électricité	50 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60613	Chauffage urbain	85 000,00	0,00		94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00
60622	Carburants	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	100,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
613	Locations	7 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien bois et forêts	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
61551	Entretien matériel roulant	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
626	Frais postaux et frais télécommunication	10 200,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	450,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 500,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	459 400,00	0,00		526 000,00	526 000,00		526 000,00	526 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6411	Personnel titulaire	220 000,00	0,00		260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64168	Autres emplois aidés	21 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	122 700,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6470	Autres charges sociales	18 100,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	146 940,00	0,00		154 805,00	154 805,00		154 805,00	154 805,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		7 868,00	7 868,00		7 868,00	7 868,00
739221	FNGIR	146 940,00	0,00		146 937,00	146 937,00		146 937,00	146 937,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	80 366,00	0,00		90 188,72	90 188,72	0,00	90 188,72	90 188,72
65311	Indemnités de fonction	53 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv.Fonct. BA/régies	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	10,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	9 000,00	0,00		11 188,72	11 188,72	0,00	11 188,72	11 188,72
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	4 100,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	205,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 083 161,00	0,00	0,00	1 250 153,72	1 250 153,72	0,00	1 250 153,72	1 250 153,72
66	Charges financières	20 036,46	0,00		17 494,88	17 494,88		17 494,88	17 494,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 036,46	0,00		17 494,88	17 494,88		17 494,88	17 494,88
67	Charges spécifiques (4)	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 600,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 600,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	21 736,46	0,00	0,00	19 094,88	19 094,88		19 094,88	19 094,88
	Total des dépenses réelles	1 104 897,46	0,00	0,00	1 269 248,60	1 269 248,60	0,00	1 269 248,60	1 269 248,60
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00			270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	48 765,10			25 404,22	25 404,22		25 404,22	25 404,22
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	48 765,10			25 404,22	25 404,22		25 404,22	25 404,22
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	298 765,10			295 404,22	295 404,22		295 404,22	295 404,22

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	0,00
--	------

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 126 891,16	0,00	1 140 190,30	1 140 190,30	1 140 190,30
013	Atténuations de charges (3)	11 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	31 753,00	0,00	32 150,00	32 150,00	32 150,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	315,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	550,00	0,00	650,00	650,00	650,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70688	Autres prestations de services	12 888,00	0,00	12 700,00	12 700,00	12 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	258 500,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
73211	Attribution de compensation	236 000,00	0,00	236 000,00	236 000,00	236 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 500,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
731	Fiscalité locale	563 232,00	0,00	557 199,00	557 199,00	557 199,00
73111	Impôts directs locaux	512 232,00	0,00	525 199,00	525 199,00	525 199,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	30 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	221 898,16	0,00	219 336,30	219 336,30	219 336,30
74111	Dotation forfaitaire des communes	116 914,00	0,00	115 808,00	115 808,00	115 808,00
741121	DSR des communes	20 234,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
741127	DNP des communes	11 160,00	0,00	11 160,00	11 160,00	11 160,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 688,16	0,00	2 079,30	2 079,30	2 079,30
74718	Autres participations Etat	38 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 902,00	0,00	12 289,00	12 289,00	12 289,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	39 503,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
752	Revenus des immeubles	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
7588	Autres produits divers gestion courante	10 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		1 125 886,16	0,00	1 139 185,30	1 139 185,30	1 139 185,30
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 126 891,16	0,00	1 140 190,30	1 140 190,30	1 140 190,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					974 649,02									
1641 Emprunts en euros (total)					974 649,02									
50110653 01 A0011 A001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/07/1998		01/07/2002	92 606,42	F		5,950	5,950		A	P		A-1
50110653 01 A0021 A002	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/10/1998		01/05/2002	142 380,35	F		5,950	5,950		A	P		A-1
50110653 01 A003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/12/1998		01/01/2002	106 271,76	F		5,950	5,950		A	P		A-1
50139374 01 A001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/03/2000		01/02/2001	288 390,49	F		6,390	6,390		A	P		A-1
MON204134EUR0207641	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/12/2002		01/03/2003	215 000,00	F		4,800	4,800		A	P		A-1
MON275696EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/07/2011		01/11/2011	47 554,00	F		2,540	2,540		T	P		A-1
MON275696EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/07/2011		01/11/2011	102 446,00	F		4,470	4,470		T	P		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					974 649,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

**IV
B1.2**

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		341 965,48					17 494,88	0,00	52 731,92	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		341 965,48					17 494,88	0,00	52 731,92	0,00
50110653 01 A0011 A001		0,00	A-1	29 421,37	4,50	F		5,950	1 750,57	0,00	5 224,45	0,00
50110653 01 A0021 A002		0,00	A-1	45 234,78	4,33	F		5,950	2 691,46	0,00	8 032,47	0,00
50110653 01 A003		0,00	A-1	33 762,87	4,00	F		5,950	2 008,89	0,00	5 995,39	0,00
50139374 01 A001		0,00	A-1	103 182,79	6,08	F		6,390	4 818,64	0,00	12 800,73	0,00
MON204134EUR0207641		0,00	A-1	96 018,41	8,17	F		4,800	5 060,17	0,00	8 611,55	0,00
MON275696EUR		0,00	A-1	10 121,82	2,58	F		2,540	222,99	0,00	3 589,41	0,00
MON275698EUR		0,00	A-1	24 223,44	2,58	F		4,470	942,16	0,00	8 467,92	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		341 965,48					52 731,92	17 494,88	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 140 190,30

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,51	1,51	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	2,46	8,46	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	5,00	2,46	7,46	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation	C	0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie de Balan - Commune de Balan - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	3,48	11,48	2,00	2,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	376	0,00	A	CDD Remplacement titulaire indisponible
Agent de Maîtrise	C	TECH	415	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A	CDD Emploi saisonnier
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CU : Culturel.

ANIM : Animation.

POI : Pôles.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP).

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-27 721,19	-27 721,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-23 683,36	-23 683,36
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	51 404,55	51 404,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	51 404,55	51 404,55

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	52 731,92	52 731,92
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	317 389,51	317 389,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	316 062,14	316 062,14

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		52 731,92	52 731,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		52 731,92	52 731,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	52 731,92	52 731,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		317 389,51	III 317 389,51
Ressources propres externes de l'année (a)		21 985,29	21 985,29
10222	FCTVA	11 985,29	11 985,29
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		295 404,22	295 404,22
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	0,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	25 404,22	25 404,22
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	0,00
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	0,00
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	270 000,00	270 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l’AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l’exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l’exercice N (2)	Restes à financer de l’exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s’agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s’agit du montant prévu initialement par l’échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

						IV
						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 863 000,00	4,90	39,20	0,00	730 296,00	4,90
TFPNB	24 600,00	2,93	35,30	0,00	8 684,00	2,93
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	60 200,00	15,10	9,32	0,00	5 611,00	15,12
TOTAL	1 947 800,00	5,16		0,00	744 591,00	4,95

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

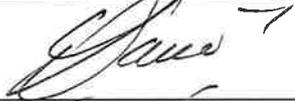
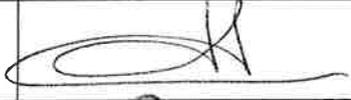
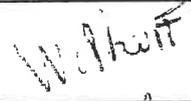
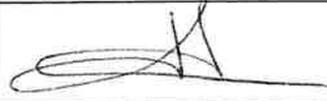
ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, Monsieur Alban COLLINET,
A Balan, le 11/04/2024
Le Maire, Monsieur Alban COLLINET,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Balan, le 11/04/2024

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 01
Date de convocation : 03/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Alban COLLINET	
Olivier LAURENT	
Magali VENUTI	
Jolène COLLET	
Maryvonne GALICHET	
Nadia WOLKOFF	
Pascal SOBOTA Promotion à Jolène COLLET	
Sylvie BIDOT-MAURANT	
Cécile LEFEBVRE	
Christine BAZIN	
Carole DELPORTE	
Eric DURANTEAU	
Frédéric BIEN	

ARRETE ET SIGNATURES

Maxime ROUSSEAU	
Maryse GOBERT <i>Procuration à Jacky RAYNAUD</i>	
Jean-Luc LECHAFTOIS	
Jacky RAYNAUD	
Cédric LE BORGNE	
Gladys MARCOTTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE BALAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21080041300010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
CHARLEVILLE-MEZIERES ET SEDAN SG

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE BALAN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	29
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	33
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	34
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	35
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	39
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.6 - Etat des engagements reçus	47
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Actions de formation des élus	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 08043	MAIRIE DE BALAN COMMUNE DE BALAN	CA 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 661
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	584,12	710,10
2	Produit des impositions directes/population	303,42	494,72
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	677,68	678,44
4	Dépenses d'équipement brut/population	50,96	0,00
5	Encours de dette/population	236,10	236,09
6	DGF/population	93,28	70,38
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,97 %	276,58 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,65 %	12,06 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,52 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	34,84 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération du 31/03/2022 00:00:00.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 001 105,50	G	1 125 620,66
	Section d'investissement	B	134 833,49	H	172 368,28

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	351 351,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	65 255,98 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 201 194,97	= G+H+I+J	1 649 340,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	56 838,36	L	33 155,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	56 838,36	= K+L	33 155,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 001 105,50	= G+I+K	1 476 972,57
	Section d'investissement	= B+D+F	256 927,83	= H+J+L	205 523,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 258 033,33	= G+H+I+J+K+L	1 682 495,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	56 838,36	L	33 155,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		33 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

MAIRIE DE BALAN - COMMUNE DE BALAN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 173,64	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32	21 312,24	
45	Opération d'équipement n° 45	15 000,00	
46	Opération d'équipement n° 46	7 352,48	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	396 455,00	257 976,21	0,00	0,00	138 478,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	469 400,00	465 412,41	0,00	0,00	3 987,59
014	Atténuations de produits	146 940,00	146 937,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	81 066,00	79 869,20	0,00	0,00	1 196,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 093 861,00	950 194,82	0,00	0,00	143 666,18
66	Charges financières	20 036,46	20 036,46	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 600,00	0,00			1 600,00
022	Dépenses imprévues	63 580,51				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 179 477,97	970 231,28	0,00	0,00	209 246,69
023	Virement à la section d'investissement (2)	250 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	48 765,10	30 874,22			17 890,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		298 765,10	30 874,22			267 890,88
TOTAL		1 478 243,07	1 001 105,50	0,00	0,00	477 137,57
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 000,00	2 052,55	0,00	0,00	8 947,45
70	Produits services, domaine et ventes div	31 753,00	32 435,28	0,00	0,00	-682,28
73	Impôts et taxes	821 732,00	827 661,14	0,00	0,00	-5 929,14
74	Dotations et participations	221 898,16	233 198,65	0,00	0,00	-11 300,49
75	Autres produits de gestion courante	29 502,00	28 698,66	0,00	0,00	803,34
Total des recettes de gestion courante		1 115 885,16	1 124 046,28	0,00	0,00	-8 161,12
76	Produits financiers	5,00	6,00	0,00	0,00	-1,00
77	Produits exceptionnels	11 001,00	1 568,38	0,00	0,00	9 432,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 126 891,16	1 125 620,66	0,00	0,00	1 270,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 126 891,16	1 125 620,66	0,00	0,00	1 270,50
Pour information		(3) 351 351,91				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	5 400,00	0,00	4 600,00
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	146 657,94	46 102,40	13 173,64	87 381,90
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	164 000,00	33 140,75	43 664,72	87 194,53
	Total des dépenses d'équipement	322 657,94	84 643,15	56 838,36	181 176,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 190,34	50 190,34	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 194,10			
	Total des dépenses financières	74 384,44	50 190,34	0,00	24 194,10
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	397 042,38	134 833,49	56 838,36	205 370,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	397 042,38	134 833,49	56 838,36	205 370,53
	Pour information	(2) 65 255,98			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	66 629,40	29 433,00	33 155,00	4 041,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	66 629,40	29 433,00	33 155,00	4 041,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 989,94	40 102,14	0,00	-15 112,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	71 913,92	71 913,92	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	45,00	0,00	-45,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	96 903,86	112 061,06	0,00	-15 157,20
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	163 533,26	141 494,06	33 155,00	-11 115,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	48 765,10	30 874,22		17 890,88
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	298 765,10	30 874,22		267 890,88
	TOTAL	462 298,36	172 368,28	33 155,00	256 775,08

MAIRIE DE BALAN - COMMUNE DE BALAN - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	257 976,21		257 976,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	465 412,41		465 412,41
014	Atténuations de produits	146 937,00		146 937,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	79 869,20		79 869,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 036,46	0,00	20 036,46
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	30 874,22	30 874,22
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		970 231,28	30 874,22	1 001 105,50
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 190,34	0,00	50 190,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	33 140,75		33 140,75
19	<i>Neutral, et régul, d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 400,00	0,00	5 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	46 102,40	0,00	46 102,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		134 833,49	0,00	134 833,49
Pour information				65 255,98
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				65 255,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 052,55		2 052,55
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	32 435,28		32 435,28
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	827 661,14		827 661,14
74	Dotations et participations	233 198,65		233 198,65
75	Autres produits de gestion courante	28 698,66	0,00	28 698,66
76	Produits financiers	6,00	0,00	6,00
77	Produits exceptionnels	1 568,38	0,00	1 568,38
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 125 620,66	0,00	1 125 620,66
Pour information				351 351,91
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 102,14	0,00	40 102,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	71 913,92		71 913,92
13	Subventions d'investissement	29 433,00	0,00	29 433,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45,00	0,00	45,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral, et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		30 874,22	30 874,22
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		141 494,06	30 874,22	172 368,28
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	396 455,00	257 976,21	0,00	0,00	138 478,79
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	20 000,00	19 874,70	0,00	0,00	125,30
60611	Eau et assainissement	4 000,00	5 377,58	0,00	0,00	-1 377,58
60612	Energie - Electricité	50 000,00	46 159,40	0,00	0,00	3 840,60
60613	Chauffage urbain	85 000,00	26 197,95	0,00	0,00	58 802,05
60622	Carburants	8 000,00	6 147,43	0,00	0,00	1 852,57
60623	Alimentation	100,00	347,76	0,00	0,00	-247,76
60624	Produits de traitement	500,00	3 893,00	0,00	0,00	-3 393,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	3 256,65	0,00	0,00	1 743,35
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 756,68	0,00	0,00	1 243,32
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	1 525,92	0,00	0,00	2 474,08
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 669,58	0,00	0,00	830,42
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 290,70	0,00	0,00	209,30
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	3 278,30	0,00	0,00	1 221,70
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	13 176,09	0,00	0,00	6 823,91
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	1 044,00	0,00	0,00	156,00
6132	Locations immobilières	600,00	421,22	0,00	0,00	178,78
6135	Locations mobilières	7 000,00	11 002,18	0,00	0,00	-4 002,18
61521	Entretien terrains	3 000,00	2 043,33	0,00	0,00	956,67
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	1 367,63	0,00	0,00	8 632,37
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	3 196,80	0,00	0,00	6 803,20
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	5 442,00	0,00	0,00	19 558,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	5 865,98	0,00	0,00	24 134,02
61524	Entretien bois et forêts	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61551	Entretien matériel roulant	8 500,00	10 528,51	0,00	0,00	-2 028,51
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	988,00	0,00	0,00	2 012,00
6156	Maintenance	20 000,00	19 898,24	0,00	0,00	101,76
6161	Multirisques	16 000,00	14 614,20	0,00	0,00	1 385,80
617	Etudes et recherches	0,00	938,24	0,00	0,00	-938,24
6182	Documentation générale et technique	500,00	191,00	0,00	0,00	309,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	2 134,82	0,00	0,00	2 865,18
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	15 361,09	0,00	0,00	1 638,91
6236	Catalogues et imprimés	500,00	369,18	0,00	0,00	130,82
6247	Transports collectifs	1 500,00	2 336,05	0,00	0,00	-836,05
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 000,41	0,00	0,00	199,59
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	9 340,59	0,00	0,00	-340,59
627	Services bancaires et assimilés	5,00	6,79	0,00	0,00	-1,79
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 780,78	0,00	0,00	219,22
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	6 761,43	0,00	0,00	-1 761,43
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 392,00	0,00	0,00	108,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	469 400,00	465 412,41	0,00	0,00	3 987,59
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6331	Versement mobilité	2 100,00	2 298,45	0,00	0,00	-198,45
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	265,14	0,00	0,00	34,86
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	5 885,53	0,00	0,00	-1 885,53
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	900,00	862,07	0,00	0,00	37,93
6411	Personnel titulaire	230 000,00	228 885,49	0,00	0,00	1 114,51
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	53 305,71	0,00	0,00	6 694,29
64168	Autres emplois d'insertion	21 000,00	22 943,06	0,00	0,00	-1 943,06
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	7 051,36	0,00	0,00	948,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 000,00	54 893,65	0,00	0,00	-6 893,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 500,00	51 628,72	0,00	0,00	-1 128,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	3 088,09	0,00	0,00	911,91
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	16 426,67	0,00	0,00	1 573,33
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	1 281,00	0,00	0,00	719,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	200,00	127,64	0,00	0,00	72,36
64731	Allocations chômage versées directement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 100,00	3 180,00	0,00	0,00	-80,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 935,76	0,00	0,00	64,24
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	11 354,07	0,00	0,00	645,93
014	Atténuations de produits	146 940,00	146 937,00	0,00	0,00	3,00

MAIRIE DE BALAN - COMMUNE DE BALAN - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739221	FNGIR	146 940,00	146 937,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	81 066,00	79 869,20	0,00	0,00	1 196,80
6518	Autres	4 100,00	4 195,20	0,00	0,00	-95,20
6531	Indemnités	54 000,00	53 656,80	0,00	0,00	343,20
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	2 494,33	0,00	0,00	305,67
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	6 616,74	0,00	0,00	383,26
6535	Formation	1 000,00	267,66	0,00	0,00	732,34
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	51,00	50,23	0,00	0,00	0,77
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	488,70	0,00	0,00	-488,70
657362	Subv. fonct. CCAS	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	10,00	19,06	0,00	0,00	-9,06
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	9 000,00	9 579,40	0,00	0,00	-579,40
65888	Autres	5,00	1,08	0,00	0,00	3,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 093 861,00	950 194,82	0,00	0,00	143 666,18
66	Charges financières (b)	20 036,46	20 036,46	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 036,46	20 036,46	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
022	Dépenses imprévues (e)	63 580,51				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 179 477,97	970 231,28	0,00	0,00	209 246,69
023	Virement à la section d'investissement	250 000,00	0,00			250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	48 765,10	30 874,22			17 890,88
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	48 765,10	30 874,22			17 890,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		298 765,10	30 874,22			267 890,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		298 765,10	30 874,22			267 890,88
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 478 243,07	1 001 105,50	0,00	0,00	477 137,57
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	11 000,00	2 052,55	0,00	0,00	8 947,45
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	2 052,55	0,00	0,00	7 947,45
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	31 753,00	32 435,28	0,00	0,00	-682,28
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70322	Stationnement, local° domaine portuaire,	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	215,00	1 077,00	0,00	0,00	-862,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	550,00	638,58	0,00	0,00	-88,58
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	3 830,60	0,00	0,00	-3 830,60
7067	Redev. services périscolaires et enseign	17 000,00	14 283,10	0,00	0,00	2 716,90
70688	Autres prestations de services	12 888,00	12 606,00	0,00	0,00	282,00
73	Impôts et taxes	821 732,00	827 661,14	0,00	0,00	-5 929,14
73111	Impôts directs locaux	512 232,00	503 982,00	0,00	0,00	8 250,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 275,00	0,00	0,00	-1 275,00
73211	Attribution de compensation	236 000,00	236 205,00	0,00	0,00	-205,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 500,00	30 227,00	0,00	0,00	-7 727,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	22 585,00	0,00	0,00	-22 585,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	33 387,14	0,00	0,00	-3 387,14
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
74	Dotations et participations	221 898,16	233 198,65	0,00	0,00	-11 300,49
7411	Dotation forfaitaire	116 914,00	117 611,00	0,00	0,00	-697,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 234,00	23 993,00	0,00	0,00	-3 759,00
74127	Dotation nationale de péréquation	11 160,00	13 341,00	0,00	0,00	-2 181,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	1 688,16	5 811,04	0,00	0,00	-4 122,88
74718	Autres participations Etat	38 000,00	36 421,61	0,00	0,00	1 578,39
74832	Attribution du fonds départemental TP	22 000,00	20 741,00	0,00	0,00	1 259,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 902,00	11 902,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	3 085,00	0,00	0,00	-3 085,00
75	Autres produits de gestion courante	29 502,00	28 698,66	0,00	0,00	803,34
752	Revenus des immeubles	29 500,00	28 696,52	0,00	0,00	803,48
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	2,14	0,00	0,00	-0,14
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 115 885,16	1 124 046,28	0,00	0,00	-8 161,12
76	Produits financiers (b)	5,00	6,00	0,00	0,00	-1,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	5,00	6,00	0,00	0,00	-1,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 001,00	1 568,38	0,00	0,00	9 432,62
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 482,38	0,00	0,00	-482,38
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	86,00	0,00	0,00	9 914,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 126 891,16	1 125 620,66	0,00	0,00	1 270,50
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 126 891,16	1 125 620,66	0,00	0,00	1 270,50
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		351 351,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.